



# Innov inFO N°01

Plénière CSEE des 28, 29 février 2024  
Prochaine plénière : 27, 28 mars 2024 !

**FOCom** : *Libres et indépendants !*

## CSEE : LES RESPONSABLES... ET LES AUTRES !

*Les élections de novembre dernier ont rendu leur verdict, la délégation des élus CSEE est désormais constituée et répartie entre organisations syndicales, proportionnellement aux résultats électoraux.*

*Si une partie des délégations est comme il se doit disposée à prendre ses responsabilités au service de vos intérêts, d'autres (et pas les moindres !) semblent malheureusement enfermées dans une posture d'opposition exclusivement critique, voire d'obstruction.*

**FOCom** décrypte pour vous les enjeux de cette posture...

### Les forces en présence

Avec 30,52 % des voix, la délégation CFDT est sortie première des suffrages de novembre dernier, avec 9 élus titulaires sur un total de 29 au CSEE Innov. Suivent CFE-CGC (8 élus), CGT (5 élus), CFTC (3 élus), puis 3 délégations non représentatives car sous le seuil des 10 % des voix : SUD (2 élus), Printemps écologique (1 élu), et **FOCom** qui conserve son siège d' élu titulaire (et son siège suppléant).

### Les bienfaits d'un accord de gestion

Aucune majorité n'étant constituée autour d'une seule délégation syndicale, les élus avaient deux solutions : soit chercher à s'accorder pour constituer une majorité de compromis qui stabilise la politique générale du CSEE (notamment en matière d'ASC) et qui permet à l'instance de se concentrer sur les dossiers lourds de transformation à venir côté Direction, soit rester divisés au risque de débats interminables à chaque nouvelle proposition d'orientation.

**FOCom** a fait le choix de la sagesse, celui du compromis au service d'une majorité de gestion désormais constituée par les élus CFDT, CFTC, SUD, et **FOCom** naturellement. Ce choix rassemble les différentes OS partenaires autour de valeurs communes fondamentales, comme la redistribution sociale du budget ASC fondée sur le Quotient Familial (QF), le soutien aux activités locales, ou la défense de la restauration collective mutualisée garantissant un service de qualité et égalitaire sur tout le territoire.

Cette majorité de gestion ainsi établie a d'ores et déjà permis la mise en place dès janvier d'un Bureau du CSEE (Secrétaire, Trésorier et adjoints), le vote du budget 2024, et la mise en œuvre rapide de vos premières prestations ASC.

À hauteur de nos moyens, **FOCom** a pris ses responsabilités : notre seul élu titulaire a accepté la présidence de la commission des Marchés.

### Quelques compromis consentis

**FOCom** reste très attaché au développement d'activités locales sur tout le territoire, dans un budget maîtrisé et garantissant une péréquation entre gros et petits sites. L'affectation de lignes budgétaires par site, selon les principes définis dès 2013, garantissait cette péréquation, et donnait un cadrage clair aux bénévoles locaux.

Au nom de la simplification, ces principes ont été abandonnés en 2022, au profit d'un subventionnement sans cadrage de 50 % des activités locales (dit « booster ») et d'un budget dédié « thèques » ne profitant exclusivement qu'aux plus gros sites qui disposent d'une médiathèque et/ou d'un service de location de matériaux.

**FOCom** regrette également l'utilisation totale des réserves en 2022 et 2023 (année électorale) par un gonflement du compte familial de près de 200 € en moyenne. Les réserves étant cette année quasiment vides, il a bien fallu revenir au niveau de 2021, ce qui est la conséquence de choix que **FOCom** avait désapprouvé en son temps...

### Et maintenant, tous au boulot ?

Le temps devrait être venu maintenant pour que chaque délégation s'implique dans les travaux de l'instance à hauteur de ses moyens. Ainsi les partenaires de l'accord de gestion (dont **FOCom**) ont largement pris leur part au Bureau et en présidences de commission. CGT et Pr. écologique ont pris leurs responsabilités également.

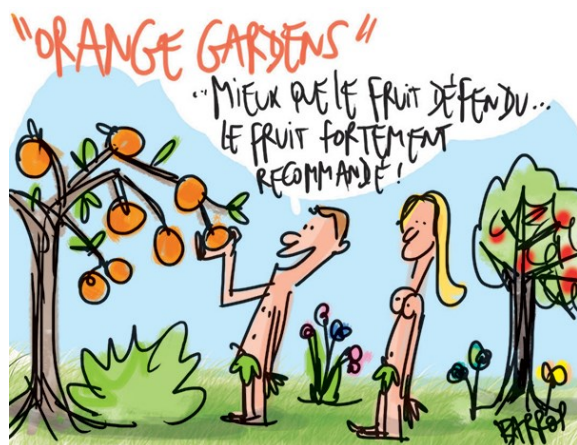
Seule la délégation CFE-CGC, avec pourtant 16 élus titulaires et suppléants, n'a pas daigné s'engager malgré 2 commissions majeures sans gouvernance (Emploi-Formation, Projets Économie) ainsi qu'une CSSCT (Marketing & Design). CFE-CGC préfère sans doute d'autres causes plus « essentielles », comme de retarder d'une heure le démarrage de la plénière de février, afin de tenter d'obtenir par la force les meilleures places dans la salle, à droite de la Direction. Pathétique !

## Conciergerie Orange Gardens : bilan sans volet financier...

Peu après l'ouverture du site d'Orange Gardens à Chatillon, la Direction sollicitait l'instance de l'époque (CE IMTW) pour obtenir l'autorisation d'ouvrir une conciergerie proposant différents services aux occupants : blanchisserie / repassage / pressing, couture / cordonnerie / retouches, coiffure / manucure, nettoyage automobile / livraison de courses sur site, commande de fleurs, plateaux repas, livraison de colis, ...

Bien que proche des Activités Sociales et Culturelles (ASC) à la charge du CSEE, les élus avaient autorisé l'ouverture de cette conciergerie (effective en octobre 2016), sous réserve d'une présentation annuelle d'un bilan d'activités, incluant un volet financier.

Cette condition a globalement été respectée chaque année, pour sa partie bilan d'activités.



Mais la Direction omettait toujours le volet financier (notamment les sommes dépensées ou encaissées par l'entreprise, les coûts de surfaces occupées, les loyers et frais de fonctionnement associés), ce que **FOCom** n'a jamais manqué de rappeler à chaque présentation. Le bilan 2023 n'a pas échappé à la règle.

Côté activités, nous relevons en 2023 une légère hausse du nombre d'inscrits (1 841 vs 1 708 en 2022), mais un tassement du nombre de salariés ayant fait appel au moins une fois à l'un des services proposés (225, vs 295 en 2022), et du nombre de demandes traitées (813, vs 857 en 2022). Pour autant, le volume d'affaires a augmenté de plus de 10 % avec 34,8 k€.

**FOCom**, tout en réaffirmant son attachement à ce service aux occupants du site, est préoccupé par cette tendance pouvant devenir le marqueur d'un virage de la conciergerie vers une offre plus marchande, au détriment d'une offre d'animations, de services, et d'insertion...

Quant aux données financières manquantes et face au refus habituel de la Direction, les élus ont annoncé envisager de reprendre au compte du CSEE cette conciergerie au titre des Activités Sociales et Culturelles. Pour ce faire, ils ont unanimement exigé la communication des données financières, afin d'en estimer le coût. La Direction, surprise, a juste demandé un peu de temps pour y répondre.

## Autres points FOrts, en bref...

**Intéressement / Participation, la sanction !** La présentation des enveloppes s'est tenue le 15 février 2024. Dans le respect des accords signés, mais avec des indicateurs France inférieurs aux objectifs vendus comme atteignables par la Direction, l'intéressement baissera en moyenne de 84 € / bénéficiaire, tandis que la participation chutera en moyenne de 144 € par rapport à 2023. Aucun intéressement supplémentaire ne semble envisagé pour l'instant bien que demandé par **FOCom**, dans la droite ligne d'une politique salariale Orange qui se durcit violemment !

**8 mars, journée internationale du droit des femmes :** L'égalité professionnelle a été un des thèmes majeurs porté lors de notre XXIV<sup>ème</sup> Congrès Fédéral National mi février à Bordeaux. L'engagement **FOCom** y a été réaffirmé pour défendre ce sujet, par tous les moyens et à tous les niveaux.

### VOS CONTACTS FOCom

<b>GEOFFROY</b> Philippe	IT&S, Meylan	06 89 15 88 79
<b>CHEVALIER</b> Jean-Philippe	NET, Belfort	06 71 58 01 14
<b>FLAMANT</b> Eric	IT&S, Caen	06 30 09 70 00
<b>BATAILLE</b> Guillaume	IT&S, Chatillon	06 78 46 38 86
<b>DOUSSON</b> Christophe	NET, Lannion	06 89 14 59 87
<b>BURY</b> Emmanuel	IT&S, Caen	06 45 11 33 59

### Marre du papier ? Abonnez-vous !

<http://je-m-abonne.focom-tgi.fr>



*Libres et  
Indépendants !*

<http://www.focom-orange.fr>



téléchargez nos tracts  
<http://bit.ly/inFOce-TGI>